BELMONT SANTÉ

# BAC PRO
# OPTIQUE LUNETTERIE

*Diplôme du ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse Niveau 4 – **RNCP 38456** – date de l'échéance de l'enregistrement : 31/12/2028*

Le titulaire du Bac Pro Optique Lunetterie exerce ses missions au sein d'un magasin d'optique ou dans une structure spécialisée, sous la responsabilité :
- d'un opticien diplômé, lorsqu'il intervient dans un contexte commercial de délivrance de produits d'optique-lunetterie de détail ;
- d'un responsable hiérarchique direct dans les autres environnements professionnels.

Il est en relation permanente avec la clientèle, les équipes internes et les différents services de l'entreprise. Son activité s'inscrit dans le respect des réglementations en matière de santé, notamment celles liées au secret professionnel.

## OBECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire sera capable d'analyser les systèmes optiques, réaliser les mesures visuelles, fabriquer et ajuster les équipements. Il communiquera efficacement avec la clientèle et les partenaires, assurera la gestion commerciale et des stocks. Il appliquera les règles de qualité, prévention des risques et intégrera les principes d'ergonomie dans ses pratiques professionnelles.

## PRÉREQUIS

- Être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus (Si sortie de 3e à partir de 15 ans)
- Avoir un contrat d'apprentissage avec un employeur opticien pour la filière apprentissage

## QUALITÉS REQUISES

- Être rigoureux, curieux et précis
- Posséder un bon sens du relationnel et de la communication
- Être organisé, consciencieux, en respect des règles d'hygiène, de sécurité et de qualité.

## MODALITÉS D'ADMISSION

Admission sur dossier et entretien individuel
Formation accessible aux personnes en situation de handicap

## PUBLIC VISÉ

Tout public

## MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formateurs ayant une expérience pédagogique et professionnelle dans le domaine de l'optique ;
Jeux de rôles, études de cas, exercices pratiques ;
Salles techniques équipées pour la vision et l'optique :
- Salle d'examen de vue avec box complets ;
- Atelier d'optique avec meuleuses, ordinateurs et logiciels spécialisés, vidéoprojecteurs ;

Respect strict des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie lors des manipulations et activités pratiques
Conférences et interventions de professionnels.

## VALIDATION

Diplôme Bac Pro optique lunetterie du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse

## MODALITÉS D'EVALUATION

Intermédiaire : devoirs sur table, 2 examens blancs par an, rapports, soutenances aux oraux, visites pédagogiques en entreprise
Finale : Examen terminal du ministère de l'Éducation Nationale

## MODALITÉS DE FORMATION

Le jour de l'entretien le calendrier sera remis, ainsi que l'information sur l'admission du candidat à la formation

### EN ALTERNANCE

En 3 ans, 2 ans ou 1 an selon profil du candidat
Alternance de cours théoriques, TD, TP en classe entière ou en groupe.
Parcours classique en 3 ans : 1865h
Classes de seconde et première : 2j CFA / 3j en entreprise ;
Terminale : 3j en CFA / 2 j en entreprise
Pour les PSH, possibilité d'aménagement de la durée de la formation

### EN INITIAL

En 3 ans (sortie de 3e)
Formation de septembre à juin chaque année, en présentiel du lundi au vendredi
22 semaines de période de formation en milieu professionnel (6 semaines en seconde, 8 en première et 8 en terminale).

## PROGRAMME DU BAC PRO OPTIQUE LUNETTERIE

**Bloc 1 – Étude et suivi de dossier :** Gérer et suivre les dossiers clients et prescriptions optiques.

**Bloc 2 – Examen préalable :** Réaliser les examens visuels et collecter les informations nécessaires.

**Bloc 3 – Adaptation et prise de mesures :** Effectuer les mesures et ajustements des équipements optiques.

**Bloc 4 – Réalisation d'équipement :** Fabriquer, monter et contrôler les équipements selon les prescriptions.

**Bloc 5 – Mathématiques :** Utiliser les calculs pour les mesures et la fabrication des équipements.

**Bloc 6 – Physique - Chimie :** Appliquer les principes scientifiques aux matériaux et systèmes optiques.

**Bloc 7 – Économie - Gestion :** Gérer les stocks et comprendre le fonctionnement économique de l'entreprise.

**Bloc 8 – Prévention - Santé - Environnement :** Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

**Bloc 9 – Langue vivante A :** Communiquer en langue étrangère dans des situations professionnelles simples.

**Bloc 10 – Français :** Maîtriser l'expression écrite et orale pour échanger efficacement.

**Bloc 11 – Histoire-Géographie - EMC :** Comprendre les enjeux civiques et sociaux de l'environnement professionnel.

**Bloc 12 – Arts appliqués et cultures artistiques :** Développer créativité et sens esthétique pour conseiller les produits.

**Bloc 13 – Éducation physique et sportive :** Pratiquer des activités physiques pour maintenir santé et bien-être.

### RÈGLEMENT D'EXAMEN

| Épreuves | Unité | Coef | Mode | Durée |
|---|---|---|---|---|
| E1 épreuves scientifiques | | 3 | | |
| E11 Mathématiques | U11 | 1,5 | Ponctuel écrit | 1h |
| E12 Sciences physiques et chimiques | U12 | 1,5 | Ponctuel pratique | 1h |
| E2 Epreuves technologique : étude et suivi de dossier | U2 | 3 | Ponctuel écrit | 3h |
| E3 Epreuve prenant en compte la formation en entreprise | | 14 | | |
| E31 : examen préalable | U31 | 3 | Ponctuel pratique | 45min |
| E32 : adaptation et prise de mesures | U32 | 5 | Ponctuel pratique | 1h |
| E33 : réalisation d'équipements | U33 | 4 | Ponctuel pratique | 45min |
| E34 : Economie et gestion | U34 | 1 | Ponctuel oral | 30min |
| E35 : Prévention santé environnement | U35 | 1 | Ponctuel écrit | 2h |
| E4 épreuve de langue vivante | U4 | 2 | Ponctuel oral | 20min |
| E5 – épreuve de français et histoire géographie et éducation civique | | 5 | Ponctuel oral | |
| E51 : Français | U51 | 2,5 | Ponctuel écrit | 2h30 |
| E52 : Histoire géographie et éducation physique | U52 | 2,5 | Ponctuel écrit | 2h |
| E6 – épreuves d'arts appliquée et culture artistiques | U6 | 1 | Ponctuel écrit | 1h30 |
| E7 – épreuves d'éducation physique et sportive | U7 | 1 | Ponctuel pratique | |
| Epreuve facultative langue vivante | UF1 | | Ponctuel oral | 20 min |
| | | | | |

Campus Belmont d'Avignon – 95 C allée Camille Claudel – Tél : 04 90 82 15 00 – Sandrine MURZILLI : s.murzilli@groupebelmont.fr
Référent handicap : Isabelle BROCOURT : i.brocourt@groupebelmont.fr
Référent mobilité internationale : Mireille BELMONTET : m.belmontet@groupebelmont.fr
**https://groupe-belmont.fr/**